

COMMUNE DE MONTAGNAC – MONTPEZAT

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DU 03 OCTOBRE 2014**

Conseillers présents : Mme Martine GRECO –

MM. René CAUSSIGNAC - Henri COSENZA – Francis GRAÖ - François GRECO –
Denis MALOSSANE – Antoine PES – Serge VASELLI – Lionel VOGEL -

Absent représenté : M. Armel AÏTA donne pouvoir à M. René CAUSSIGNAC –

Absent excusé : M. Bernard BATIFOULIER -

Secrétaire de séance : M. Serge VASELLI –

Début de séance : 18 h 30

Fin de séance : 18 h 45

DELIBERATIONS

2014/56 BUDGET COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE N°03

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de procéder au virement de crédit de 50 000 €, tel que présenté par Monsieur le Maire, sur le budget 2014 de la Commune ;

**2014/57 EPICERIE DE MONTAGNAC – MONTPEZAT : RECOURS A UNE
PROCEDURE SIMPLIFIEE DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le principe d'une Délégation de Service Public (DSP) pour l'exploitation du commerce multiservices de la Commune de Montagnac - Montpezat et autorise Monsieur le Maire à engager une procédure de mise en concurrence et de dévolution d'une convention simplifiée de DSP ;

2014/58 BAIL A FERME AVEC MONSIEUR JULIEN MERCIER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le bail à ferme avec M. Julien MERCIER tel que présenté par Monsieur le Maire et l'autorise à le signer ;

2014/59 BAIL A FERME AVEC LA SCEA LE COLLET

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le bail à ferme avec la SCEA Le Collet – Mme Isabelle RUFO - tel que présenté par Monsieur le Maire et l'autorise à le signer ;

2014/60 CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE AVEC LA SAFER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la convention d'intervention foncière avec la SAFER telle que présentée par Monsieur le Maire et l'autorise à la signer ;

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

N'ayant pas de communications ou d'informations diverses à transmettre, Monsieur le Maire ne donne pas la parole au public et clôture la séance à 18 heures et 45 minutes.

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 06 Octobre 2014

**Le secrétaire de séance,
M. Serge VASELLI**



Vu par Nous, Maire de la Commune de MONTAGNAC – MONTPEZAT pour être affiché le 09 Octobre 2014 à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 06 Octobre 2014

**Le Maire
François GRECO**



Signature des Conseillers Municipaux :